

* * *

Le premier hiver que les colons passèrent au Montréal, après la rude épreuve que nous venons de raconter, pas un ne fut malade, "ce qui ne s'était jamais vu encore dans aucun établissement en Canada," et nous pouvons ajouter, d'après M. l'abbé Fail'lon, que tous les embarquements faits jusqu'alors y étaient arrivés sans accident." (1)

C'est "une sainte colonie," disait le Père LeClercq, corroborant ainsi par son témoignage ce qu'écrivaient, en 1643, dans leurs *véritables motifs*, les Associés de Montréal. Nous avons, disent-ils, outre un Fort de défense, un logement que l'on augmente tous les jours et qui est déjà capable de recevoir soixante-dix personnes qui y vivent, avec deux Pères Jésuites qui leur tiennent lieu de pasteurs. Une chapelle leur sert de paroisse, elle est sous le titre de Notre-Dame, à laquelle sont dédiées l'île ainsi que la ville qu'on y désigne déjà sous le nom de Villemarie. On y fait le pain bénit et les processions aux bonnes fêtes, le Salut du St. Sacrement le jeudi soir, au retour de la journée des ouvriers, enfin des exhortations et les autres cérémonies de l'Église. Parmi les colons, les uns vivent en particulier de leurs revenus, mais la plupart en commun, comme dans une sorte d'auberge, et tous y sont en Jésus-Christ, un seul cœur et une seule âme, offrant en quelque façon une image de l'Église primitive. (2)

"Une des choses les plus remarquables qui se trouve dans l'habitation de Montréal,—ajoute le Père Vimont, l'un des deux missionnaires de Villemarie,—est la grande union et la bonne intelligence de tous ceux qui y demeurent. Toutes ces personnes de différentes humeurs sont toutes d'un même cœur et d'un même dessein de servir Dieu et ne sont qu'un en volonté. Il semble que la résolution de se donner entièrement à Dieu naît avec la pensée de s'établir dans la Nouvelle-France. Ce n'est pas une petite faveur de Dieu sur ce pays, et elle paraît plus que jamais en la personne de M.M. de la Compagnie de Montréal et de tous ceux qui demeurent en leur habitation. La France en voit une partie, nous voyons ici l'autre. Chacun s'est si bien acquitté de son devoir, envers Dieu et envers les hommes, qu'on n'a trouvé aucun sujet de se plaindre, l'espace de dix mois entiers. Le commandement a été doux et efficace, l'obéissance aisée et la dévotion aimée de tous universellement. Si bien que Dieu qui commande en cette habitation a reçu une satisfaction grande, tant des particuliers que de leur Capitaine, et ceux qui gouvernent l'Église ont reçu de l'un et des autres un contentement entier. On y a fréquenté les sacrements avec profit, écouté la parole de Dieu avec assiduité et continué les prières ordinaires avec édification." (3)

La sœur Morin va encore plus loin dans ce concert unanime de louanges. "Il y en avait peu, dit-elle, qui ne se confessassent et ne communiaissent tous les huit jours. D'autres le faisaient plus souvent encore. On ne voyait ni péchés publics, ni haines, ni rancunes. Tous n'étaient qu'un cœur en charité, toujours pleins

d'estime et d'affections les uns pour les autres et prêts à se servir en toute occasion."

* * *

Malgré les froids de l'hiver et les souffrances que durent éprouver les colons encore inaccoutumés à l'apprêt de notre ciel rigoureux, les travaux se poursuivirent à Villemarie, en plein air, avec une merveilleuse activité. "Les ouvriers travaillaient avec tant de diligence à construire les logements du fort, rapporte M. Dollier de Casson, qu'eux-mêmes étaient étonnés, chaque jour, d'avoir pu faire tant d'ouvrage la veille. Enfin le 19 mars 1643, fête de St. Joseph, patron général de la Nouvelle-France, la charpente du principal bâtiment étant levée, on y plaça les canons, et, à la grande satisfaction de tous, on annonça, pour la première fois, cette fête solennelle au bruit de l'artillerie."

Tandis que nos Ancêtres célébraient ainsi, avec toute la pompe possible, la fête de leur glorieux patron, les Associés si désireux de faire honorer ce grand saint à Villemarie, se réunirent dans l'église de Notre-Dame à Paris, pour offrir de nouveau le Montréal à Dieu, et, dans cette circonstance, l'un d'eux qui était prêtre, M. LeGaufré, ancien auditeur des Comptes et alors successeur du Père Bernard dit le *peu prêtre*, dans ses œuvres de charité, célébra la Sainte Messe, à l'autel de la Sainte Vierge, sur l'invitation que lui en fit Mr. Olier. (1)

La maison de St. Sulpice grandissant alors comme Villemarie, étendait par delà les mers sa puissante et féconde influence sur notre ville naissante; et grâce à ses efforts, à ses sacrifices depuis plus de deux siècles, devaient se réaliser aujourd'hui ces paroles prophétiques que le Père Vimont adressait aux colons le premier jour de leur débarquement dans l'île de Montréal: "Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de Sénévé, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées par l'esprit de la foi et de la religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts."

* * *

Pour compléter davantage cette étude, nous ajouterons que durant l'espace de temps qu'embrasse ce récit (1642-43), la colonie eut à pleurer la mort de quelques-uns de ses défenseurs, fondateurs et appuis, les plus fermes et les plus dévoués qui, — de près ou de loin — lui avaient rendu de précieux services.

En suivant l'ordre chronologique, nous citerons d'abord le P. Charles Raymbault, de la Société de Jésus, qui s'en vint mourir à Québec, le 22 Octobre 1642, des suites d'une longue et douloureuse maladie contractée au pays des Hurons, où il avait été, pendant de longues années, un des plus intrépides missionnaires.

Par les soins de M. de Montmagny, les restes de cet apôtre de la foi furent déposés à côté de ceux de Champlain, à qui l'on avait élevé un sépulchre particulier.

(1) Relation de 1643.

(2) Véritables motifs.

(3) Relation de 1643.

(1) Mémoires autographes de M. Olier.